

**PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT n° 12 - A - 730**

Résistance au feu des éléments de construction selon l'arrêté modifié du 22 mars 2004 du ministère de l'Intérieur

Durée de validité	Ce procès-verbal de classement et ses éventuelles extensions sont valables jusqu'au 13 février 2018
Rapports de référence	▪ 12 - A - 730
Concernant	Une gamme de cloisons mobiles Référence : STYLIST EI 30 ALGAFLEX
Demandeur	SOCIETE ALGAFLEX B.P. 66 SAINT BLAISE DU BUIS F-38502 VOIRON CEDEX

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

2.1.14. Oculus

Les panneaux peuvent recevoir un oculus vitré en vitrage PYROBEL 16 (AGC).

La mise en œuvre du vitrage est réalisée comme suit :

- Mise en œuvre d'un tasseau périphérique en bois exotique rouge situé entre les deux parements en périphérie de la découpe.
- Mise en place du vitrage avec ménagement d'un jeu périphérique calé au moyen de cales en silico-calcaire
- Mise en place des parcloses en bois exotique rouge avec interposition entre la parclose et le vitrage d'une bande de fibres minérales. Les parcloses sont maintenues par vissage.
Les parcloses sont ensuite recouvertes par un habillage en « L » en aluminium de section 55 x 40 mm maintenu par vis.
Un congé de silicone neutre de finition est réalisé entre le vitrage et l'habillage aluminium.

Dimensions maximales du clair de vitrage de l'oculus sur panneau simple et panneau contre-battu : 840 x 1940 mm (l x h).

Dimensions maximales du clair de vitrage de l'oculus sur panneau porte interne, panneau battant et panneau porte à deux vantaux : 240 x 340 mm (l x h).

Dans tous les cas, la partie visible du vitrage ne se situera pas à moins de 200 mm du bord du panneau.

2.1.15. Etanchéité

L'étanchéité à froid de l'ensemble des éléments est réalisée au moyen de profilés d'étanchéité à lèvres en Néoprène, placés sur tous les éléments mobiles et tubulaires, sur tous les montants, sertis dans les rainures des profilés. Sur les ouvrants et leur dormant sont positionnés des joints en mousse de PVC. Le cadre des ouvrants reçoit également un joint d'étanchéité en PVC en forme de « V ».

L'étanchéité à chaud est réalisée, verticalement, sur le bord opposé au joint Néoprène par joint intumescent PALUSOL PM de section 12 x 3 mm.

Sur les montants des portes sont disposés des joints intumescents PALUSOL PM de section 34 x 10 mm et 20 x 2 mm.

En traverses haute et basse de l'ensemble des panneaux, l'étanchéité à chaud est assurée par la pose de cordon de mastic intumescent dans les rainures des traverses.

Au niveau du rail, l'étanchéité à chaud au droit de l'extrémité du panneau montant télescopique est réalisé par remplissage de la partie inférieure du rail au moyen de mastic intumescent et pose d'une bande de joint intumescent, sur une largeur de 170 mm.

3. REPRESENTATIVITE DES ELEMENTS

3.1. REFERENCE DES CLASSEMENTS

Le présent classement a été réalisé conformément au paragraphe 7.5.5. de la norme EN 13501-2.

3.2. CLASSEMENTS

L'élément est classé selon les combinaisons suivantes de paramètres de performances et de classes.

Aucun autre classement n'est autorisé.

R	E	I	W	†	-	M	C	S	G	K
	E			30	-					
	E	I ₁		30	-					
	E	I ₂		30						